



REUNION DU 9 JUIN 2015

Comme nous en avons toujours l'habitude, à l'ouverture de la séance, nous avons lu la déclaration liminaire que vous pouvez retrouver par le biais du lien ci-dessous :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>

En réponse à cette déclaration, Monsieur TRICHET a précisé que pour lui, il n'était pas illogique d'aborder le sujet des fermetures de sites et des restructuration au Comité Technique puis seulement dans un deuxième temps au CHSCT pour élaborer les fiches d'impact.

S'agissant des conditions de vie au travail et notamment la souffrance vécue par de nombreux collègues, le président de séance a précisé qu'elle était ressentie par tous les salariés et qu'elle provenait d'un problème de société lié au choc des civilisations.

Afin de lutter contre la souffrance, il a indiqué qu'il restructurerait le réseau afin d'avoir moins de collègues isolés pour exercer leurs missions. De même, il déplore que certaines RAN du département soient peu demandées et que cela génère des tensions dans certains services.

A ces propos, la CGT lui a rappelé son attachement au service public de proximité. Les fermetures de postes et les restructurations ne sont que les conséquences directes de la politique de suppressions d'emploi que connaît la DGFIP depuis plus de 10 ans.



De plus, la CGT Finances a interpellé le Président en lui rappelant que la souffrance au travail ne concernait pas que les petits sites et qu'il existait également des problèmes de plus en plus nombreux sur les grosses structures. Alors que depuis des années, la CGT tire la sonnette d'alarme que fait l'Administration ? Quid des constats fait par Madame Sciacca ?

La seule réponse, de Monsieur Trichet a été « *je ne connais pas Madame Sciacca, mais son travail, c'est un peu comme un massage, ça fait du bien sur le coup mais après...* » !!!!

I - Rapport du médecin de prévention:

Le docteur MARTINOT a présenté son rapport d'activité pour l'année 2014. Le nombre d'agents examiné au cours de l'année a légèrement diminué. Cette baisse est due à la réduction des effectifs dans le département.

En fonction des problèmes rencontrés, certains agents sont reçus par le médecin plusieurs fois par an pour effectuer un suivi. Ce dernier est réalisé en collaboration avec l'assistante sociale.

Le contrat du Docteur MARTINOT avec l'administration arrive à son terme en septembre prochain. Le médecin ayant atteint l'âge limite, la DGFIP ne peut pas lui renouveler son contrat. Cependant, afin d'éviter que la DDFIP de l'Yonne soit sans médecin de prévention, la DGFIP pourrait passer une convention avec la CORALEC, association chargée de recruter des médecins du travail. Cette association pourra employer le Docteur MARTINOT afin qu'il puisse continuer à exercer ses missions au sein de notre département.



II - BUDGET 2015 ET PROPOSITIONS D'ACTIONS

Au cours de cette séance, le CHSCT a décidé de financer les actions suivantes :

- Achat de quatre kits de sécurité électriques.
- Au titre de la sécurité incendie : remplacement des RIA du 3^e étage de la rue des Moreaux à Auxerre. Les BAES seront remplacées. Il a été décidé que suite au CT du 18 juin prochain, les BAES des sites fermant au 1^{er} janvier prochain ne seront pas changés.
- Achat de trois fauteuils ergonomique suite à prescription médicale.
- CFP de Joigny Quai du 1^{er} Dragon : installation de l'eau chaude dans les sanitaires (enfin!!!) suite au refus de financement de la mairie. Installation d'une gâche électrique et d'une barre anti-panique pour la mise en conformité de l'issue de secours. Pour l'accès aux archives, un digicode sera installé, ainsi qu'une rampe dans l'escalier.
- CFP de Vermenton : installation d'une main courante.
- CFP auxerre rue du Pont : installation d'un déshumidificateur aux archives afin de rendre l'air plus sain. Cette opération peut être menée suite à la réparation des infiltrations d'eau.
- CFP de Sens Quai de Nancy : pose des films sur les fenêtre (dernière tranche) pour limiter la chaleur en période d'été ainsi que la refonte et la sécurisation de la borne d'accueil.

Ces dépenses sont en adéquation avec le Plan Annuel de Prévention (PAP).



III - POINT D'ETAPE SUR LE SUIVI DES FORMATIONS CHSCT:

L'administration nous a informé que globalement, le taux de participation aux stages financés par le CHSCT est d'environ 77 %. Ce chiffre est en baisse parce que les formations « défibrillateur » n'ont pas été suivies par tous les inscrits.

Devant l'importance du coût de ces formations et la baisse des crédits de fonctionnement du CHSCT, une note de rappel sera faite par la direction pour inciter les agents inscrits à se rendre aux formations.

Les formations financées par le CHSCT sont maintenant intégrées dans l'application « Flore ». Un éventuel changement d'intitulé de stage devient donc plus difficile.

IV - RAPPORT NATIONAL SUR LA SANTE ET A SECURITE AU TRAVAIL

Patrick ORSINI, Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) a présenté le rapport national sur la santé et la sécurité au travail (SST).

Au cours de l'année 2013, la mission des ISST a évolué. Désormais, ils ont un rôle d'alerte sur les risques psycho-sociaux.

Leurs 3 missions principales sont : le contrôle (inspection de la conformité des postes de travail en toute indépendance), le conseil auprès des CHSCT et l'animation par le biais de la formation auprès des membres des CHSCT.

V - EXERCICES D'EVACUATION INCENDIE :

Chaque année, les principaux sites du département font l'objet d'un exercice d'évacuation incendie avec un prestataire qui s'assure que l'évacuation se fait dans les temps impartis et en suivant les consignes de sécurité. A l'issue de chaque exercice, un point est effectué par le prestataire avec les agents pour rappeler, le cas échéant les consignes de sécurité qui ont été négligées.

Sur les sites les plus importants, la législation prévoit qu'il y ait deux exercices d'évacuation par an. Afin de maîtriser les dépenses du CHSCT, il a été décidé de maintenir un exercice par an avec le prestataire. Un second exercice sera effectué dans l'année par les responsables des sites concernés.



VI - FICHES NAVETTES ET ACCIDENT DU TRAVAIL :



Les fiches d'accidents du travail sont transmises au CHSCT pour étudier leurs causes. Si elles incombent à la DDFIP, les solutions à apporter sont inscrites au PAP pour pouvoir intervenir et limiter les risques de récurrence.

Un projet de dématérialisation des fiches navettes est en cours. Un module sera présenté prochainement en se basant sur le modèle établi par le CHSCT du Doubs.

VII - RISQUES PSYCHO-SOCIAUX :

Le CHSCT étudie l'opportunité d'un forum « théâtre » sur les risques psycho-sociaux (RPS). Cette expérience est actuellement menée dans le Vaucluse. Ce sujet sera mis l'ordre du jour du prochain CHSCT pour étudier le ressenti des agents du Vaucluse.



A ce jour, la DG n'a toujours pas élaboré le « module » qui était destiné à aider à trouver des solutions aux RPS.

Vos représentants CGT Finances au CHSCT de l'Yonne

Nathalie ARNASSAND - Yannick BORODACZ - Yannick BAUMONT – Caroline GERMAIN

Bulletin d'adhésion

Syndicat national CGT Finances Publiques

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade : Échelon :

Filière fiscale Filière publique :

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative

Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :

